

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 23/09/2025 À 10:30**2252 - ACP MONNAIES 107 (BE0811.569.997)
RUE DE L'HOTEL DES MONNAIES, 107
1060 SAINT-GILLES**

Lieu de l'assemblée :

Procès verbal

Sur convocation du syndic, EASY SYNDIC, les copropriétaires de l'immeuble sus-énoncé se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

3 copropriétaires sur 4 totalisant 622 / 1 000 quotités sont présents ou valablement représentés ainsi qu'en fait foi la feuille de présence.

La séance est déclarée ouverte à 10:30 après signature de la feuille de présence.

Sont présents ou représentés :

Né

LISTE DES RÉOLUTIONS

1. LISTING DES PRÉSENCES

2. NOMINATION PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE DE SÉANCE

L'Assemblée Générale nomme Mme Claeys Présidente de séance et le syndic représenté par Lombard Steve assurera le rôle de Secrétaire de Séance.

Majorité absolue	Oui	622	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	622	-
	Abstentions	0	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

3. SITUATION GÉNÉRALE DE L'IMMEUBLE

Les copropriétaires discutent de la situation de l'immeuble et des mesures à prendre (excréments jetés par la fenêtre, vandalisme, parlophone cassé, sang dans les communs etc).

Des décisions seront prises hors assemblée générale.

Majorité absolue	Oui	622	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	622	-
	Abstentions	0	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

4. SINISTRES EN COURS

- Dégâts à la porte d'entrée et au parlophone : l'assemblée générale mandate Easy Syndic pour faire le suivi via l'assurance de l'ACP.

Majorité absolue	Oui	622	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	622	-
	Abstentions	0	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

5. TRAVAUX À PRÉVOIR TOIT/PLATEFORME ARRIÈRE

L'assemblée générale valide le devis de la société Weiss Renov pour un montant de 5370€ TVAC.

Le financement choisi est l'appel extra.

t est mandatée pour valider le devis auprès de la société et communiquera au gestionnaire quand lancer l'appel de fonds car les travaux n'auront pas lieu tout de suite.

Majorité des 2/3	Oui	622	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	622	-
	Abstentions	0	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

6. RÉPARATION DE LA PORTE D'ENTRÉE

L'assemblée générale mandate Easy Syndic pour faire le suivi du dossier via l'assurance.

Majorité des 2/3	Oui	622	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	622	-
	Abstentions	0	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

7. NETTOYAGE DES PARTIES COMMUNES

L'assemblée générale valide le devis de la société Mouss-Net et Service pour un montant de 110€ HTVA (un passage par mois).

Le financement est via le budget.

Madame Claeys est mandatée pour valider le devis.

Majorité absolue	Oui	622	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	622	-
	Abstentions	0	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

8. SINISTRE CAVE 2021

L'assemblée générale valide le devis de GHEORGHITA DUMITRU ADRIAN pour un montant de 1189€ TVAC.

Le financement choisi est via le fonds de roulement.

st mandatée pour valider le devis et suivre les travaux.

Majorité absolue	Oui	622	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	622	-
	Abstentions	0	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

9. CONSTATATION DES DÉGÂTS CAUSÉ PAR LES LOCATAIRES/OCCUPANTS DU LOT APPARTENANT À MONSIEUR NUNO GOMES MESQUITA.

Voir Point 3.

Majorité absolue	Oui	622	100,00 %
	Non	0	0,00 %
	Voix exprimées	622	-
	Abstentions	0	-
Oui			
Non			
Abstention			

En conséquence de quoi cette résolution est acceptée.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 12:30.